

Villars et Lescoër firent, celui-là diacre et celui-ci sous-diacre. Deux autres comtes : Messieurs de Saligny et de Montmorillon, furent chappiers avec Messieurs les scholastiques et Viceg. de Monsieur le Sous-Maître, qui fit toutes ses fonctions audit enterrement.

Ledit seigneur-archevêque fut mis sur une estrade au haut du chœur et un dais au-dessus, avec les huit gros chandeliers autour. Messieurs de la Cour des Monnaies y assistèrent et se trouvèrent dans le sanctuaire au retour de la procession, placés comme ils sont lorsqu'ils assistent aux *Te Deum*. Le Chapitre les avoit fait inviter par deux prêtres habitués, auxquels on donna une voiture. Monseigneur l'Évêque d'Égée, en habit long, fut placé dans les hauts sièges avec deux carreaux au-dessous de Monsieur le grand sacristain. Messieurs les Vicaires généraux, dans le fond de... (1) sur des bancs à dossier tapissés, de même les officiers et les domestiques de la maison. Le chœur et le sanctuaire étoient tendus en noir, tant au-dedans que devant sa face, parsemés des armoiries dudit Monseigneur et accompagnés d'une très grande illumination. Point de cierges autour du sanctuaire, mais de grosses torches. La chapelle du Saint-Sépulcre, où il fut inhumé, étoit toute tendue en noir et des cierges en dedans et en dehors tout autour. Les trois Collégiales assistèrent à la grand'messe jusqu'à la fin, le séminaire dans la chapelle de la sainte Vierge et de saint Pierre et les religieux dans la nef. La messe finie, les chappiers chantèrent le Répons *Memento*, avec leurs chapes et sans cierge. Les officiants vinrent à l'absoute, après laquelle on chanta le *Salve*; et M. de Fr., custode de Sainte-Croix, dit l'oraison *Comede*; ensuite un des perpétuels entonna l'antienne *Omne* et le cantique *Benedicite*, en allant à la chapelle Saint-Sépulcre, la croix devant. Ensuite le corps, porté par les diacres et sous-diacres assistants en dalmatique. Les deux prêtres assistants en chasuble, le célébrant et les quatre chappiers et le clergé seulement de la cathédrale (les collégiales restèrent dans le chœur) fut dans ladite chapelle. Après lui avoir changé de chasuble et de mitre, on le mit

---

(1) Le mot manque dans le manuscrit. (N. de l'éd.)